

Texte de Pierre GOBEAUX

Essigny le Grand -1997

Après une vie professionnelle bien remplie, Pierre GOBEAUX s'est tout d'abord attaché à établir l'arbre généalogique de sa famille du côté maternel, née COLLET-SEILLIER, originaire d'Essigny le Grand dont il a pu remonter la filière jusqu'en 1697, sous Louis XIV. Ensuite, il a mis par écrit ses souvenirs, les récits de son grand-père COLLET et effectué quelques recherches sur l'histoire locale. Quelques-uns de ses textes ont été publiés en leur temps dans le bulletin communal.

ESSIGNY LE GRAND IL Y A TRES TRES LONGTEMPS

Origine du village et ses diverses appellations

Sources : archives historiques du département - Dictionnaire topographique de l'Aisne

L'origine d'Essigny le Grand remonte à une très haute antiquité. Il est probable qu'il y avait là, au temps des Gaulois, une métairie dont les occupants se livraient à la culture des terres défrichées au milieu des bois qui couvraient encore les environs d'Essigny. Leur implantation s'était fait grâce aux sources d'eau potables existantes en cet endroit.

Lors de l'invasion romaine dans nos contrées, il est certain que cet endroit a été occupé pendant longtemps par les vainqueurs de la Gaule. La sortie sud de la ville de Augusta Veromandui donnant accès à un plateau de 100 m d'altitude domine la région, un gros village y fut implanté. Sentinelle avancée de par sa situation stratégique, entre les Vallées de la Somme (Grand Seraucourt) et celle de l'Oise (Moÿ de l'Aisne), la position d'Essignacum servait de Tour à feu sur la chaussée romaine de Soissons (1).

Essigny était donc situé sur la vieille Chaussée Brunehaut, ouverte peut être par les Gaulois, élargie et entretenue ensuite par les Romains sous le nom de Chaussée Romaine : témoignage de l'ancienneté de ce village. On y a retrouvé des débris et des traces de construction attestant de la présence des Romains.

En 1836, lors de la construction de la route de St-Quentin à Chauny, une grande quantité de monnaies romaines furent mises à jour, aux effigies des empereurs Gallien, Posthume et Tétricus et autres. Ces monnaies confirment que les Romains séjournèrent en ces lieux : Gallien vivait en l'an 250 de l'ère chrétienne, Terricus en l'an 260. Quant à Posthume, qui fut aussi empereur pendant 10 ans, il fut l'un des chefs militaires de la Gaule et figure parmi les 30 tyrans du temps de Gallien.



(1) Tour à feu : étant donné la précarité des voies de communication de l'époque, les Romains avaient pour habitude de jalonner leur avance, ou leur implantation, en allumant de grands feux. Ceux-ci brûlaient aussi bien de jour que de nuit, le bois ne manquait pas dans la forêt gauloise. Afin que la lueur soit visible au plus loin, des tours à feu furent érigées : cylindre de pierres, surmonté d'une plate-forme, où était entretenu le foyer.

L'origine du nom du village semble donc provenir directement de cette implantation, la racine latine IGNIS signifiant feu.

D'après les archives historiques, il est question d'Essigny le Grand dès l'année 803, époque à laquelle le village faisait partie du domaine particulier de Charlemagne. Le dictionnaire topographique de l'Aisne précise ses différentes appellations :

En 1110	On écrivait AISSEGNY dans le cartulaire de l'Abbaye d'Isle
En 1152	ISSENI
En 1222	AISSIGNI dans une charte de l'Abbaye du Sauvoir
En 1234	ISSIGNIACUM et ESSIGNIACUM dans le Livre Rouge de la Ville de St-Quentin
En 1245	AISSIGNI et Villa de AISSEIGNIACO dans le cartulaire du chapitre de St-Quentin
En 1251	ISEGNY dans les documents des Archives de St-Quentin
En 1259	ASIGNI dans le cartulaire de l'Abbaye de Foigny
En 1275	In Villa de EISSIGNIACO dans le cartulaire du chapitre de St-Quentin
En 1279	AISSEIGNY dans le Livre Rouge de la ville de St-Quentin
En 1299	AISSEGNI dans une charte de l'Abbaye de St-Vincent de Laon
En 1322	ESSIGNI dans une charte de l'Abbaye du Sauvoir
En 1368	ISSEIGNY dans une charte de l'Abbaye du Sauvoir
En 1370	MAGNUM-ESSIGNIACUM - Domus de AISSIGNIACO, dans une charte du chapitre de St-Quentin du quatorzième siècle
En 1505	ESSEGNY ou ISSEGNY dans une charte du chapitre de St-Quentin du quatorzième siècle
En 1541	GRANT- ESSIGNY dans une charte de l'Abbaye du Sauvoir
En 1560	ESSEGNY ou ISSEGNY dans une charte de l'Abbaye du Sauvoir
En 1570	GRAND ESSIGNY dans un titre de l'Hôtel Dieu de St-Quentin
En 1614	ESSIGNY
En 1630	ESSIGNY LE GRAND jusqu'à nos jours.

Se référant aux plus anciennes racines latines : ESSIGNACUM, les habitants sont des ESSIGNAQUOIS et ESSIGNAQUOISES.

Le moulin à eau

Les recherches dans les archives concernant le village d'Essigny le Grand permettent, parfois, de faire de curieuses découvertes.

Qui, de nos jours, peut imaginer qu'Essigny possédait son moulin à partir de l'an 1150 ?

C'était un moulin à eau, tel qu'il en existe encore quelques-uns en France, en état de fonctionner et qui appartenait jadis à l'Abbaye de Fonsomme.

Son emplacement se situait à la sortie des eaux de l'étang du village. Une dépression naturelle a formé un vallon, profondément encaissé, dans lequel les eaux de sources avoisinantes

venaient se déverser, d'où création d'un étang dont les proportions étaient beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui, tant en surface qu'en profondeur.

A cette époque, on ne pouvait installer de moulins à vent sur le plateau d'Essigny le Grand, ceux de « Tous vents » dépendaient du chapitre de St-Quentin et ce dernier n'acceptait pas de « concurrence » aussi rapprochée et refusait tout simplement leur installation.

En bout de l'étang, une digue de retenue des eaux fut donc construite, afin d'augmenter considérablement le volume du bassin. En contre-bas de cette digue, se construisit le moulin. Un petit canal d'évacuation de l'eau, formant une chute, fut réalisé. Son début était modulable par une simple vanne.

Le moulin était mis en action par l'intermédiaire d'une grande roue à aubes. Sur ses palettes en bois tombait la chute d'eau entraînant la rotation. Démultipliée à l'intérieur du moulin par un système d'engrenages en bois, la meule pouvait alors tourner, écrasant le grain, produisant une farine brute qui était ensuite tamisée mécaniquement.

Les récoltes des céréales du village étaient donc transformées sur place à la satisfaction de tous.

Lors de sa création, ce moulin appartint à l'Abbaye de Fonsommes qui en avait assumé les frais en 1150. Deux frères religieux WALDIN et ROBERT en devinrent locataire, moyennant une redevance de 22 muids qu'ils devaient fournir annuellement à l'abbaye (un muid valant à l'époque 274 livres, c'est donc 6 028 litres de céréales diverses qui devaient être livrées). Une clause spéciale était incluse dans le contrat de location : *« la redevance annuelle pouvait être annulée... à moins de manque d'eau pendant plus de 2 mois... ou de la destruction du moulin par l'ennemi »*. Ils s'engageaient de leur côté à ne construire aucun autre moulin à moins d'une lieue en dessous ou au-dessus de celui d'Essigny, soit 4 km.

L'évacuation de l'eau utilisée, se faisant par la Vallée Fauchée, rejoignait un ruisseau dénommé « La Clastroise » avant de rejoindre le cours de la Somme.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un souvenir toujours bien vivant mais dont l'origine est oubliée car, pour se rendre à St-Quentin en voiture, chacun emprunte la rue du Moulin (dont le nom n'a jamais été modifié) et qui conduisait bien au moulin sur la route d'Urvillers.



Mappy

Le château fort

On sait qu'au cours des siècles passés, la situation des habitants de nos villages était si précaire, leurs vies et leurs biens étaient si souvent exposés à tant de périls, que les habitants se trouvaient dans la nécessité de prendre toutes les mesures possibles pour se mettre à l'abri et résister aux pillards ou bandes armées qui ravageaient les régions, volant, pillant, violant, assassinant et mettant le feu aux demeures.

C'est pourquoi les seigneurs du lieu firent appel à la main d'œuvre locale pour construire châteaux forts et enceintes fortifiées où ils pouvaient venir se réfugier et se défendre en cas d'alertes.

A Essigny le Grand, le Château-Fort fut construit en 1090, FULGRADE étant le seigneur d'Essigny le Grand. Le château-fort se situait face à la place verte (place A. BARRE), côté gauche de la rue. Il subsista jusqu'à ce qu'il fut démantelé par ordre royal, son propriétaire ayant vraisemblablement conspiré à une certaine époque.

Ne subsista que sa porte d'accès (carte postale) encore debout en 1918, avant qu'elle ne fut rasée comme le reste du village.



Les Archives Départementales en donnent la description suivante : « Elle présente une entrée voûtée, de style ogival, fermée par une porte à lourds vantaux, laissant encore visibles les rainures taillées dans la pierre pour le passage de la herse, forte grille de chêne frettée de fer, montant ou descendant pour en clore l'accès. De part et d'autre de la porte, deux échauguettes couvertes d'ardoises, en forme de poivrière, d'un effet très pittoresque.

M. BOURRY qui entretient avec le plus grand soin ce vieux monument d'une époque déjà lointaine mérite les remerciements et les félicitations des archéologues, des historiens et des amis des arts. »



Il y avait aussi un fort, au-delà de l'église, sur le côté droit de la route de Montescourt, dans un endroit occupé maintenant par l'une des principales fermes de l'endroit (juste avant ou après la rue de Beauvoisis) dont l'emplacement a porté longtemps le nom de FORTERESSE.

Enfin, il faut signaler aussi la TEMPLERIE, nom porté aux anciens cadastres pour une parcelle située sur un vieux chemin conduisant à Clastres, et qui prend naissance sur la Chaussée Brunehaut, près d'un Fruste Calvaire, longe la Ferme du Fay (ferme fortifiée avec murs d'enceinte et porte fortifiée, appelée « la porte des champs ») et se poursuit derrière elle.

A quelques centaines de mètres de cette ferme, l'Ordre des Templiers y établit une « Maison des Templiers ». On sait que les Templiers qui se trouvaient en France en 1307 furent tous arrêtés par ordre du roi Philippe le Bel et que cet ordre de chevalerie fut supprimé en 1312 par le Pape Clément V.

Dans notre région, ils possédaient alors quelques « Maisons », entendez-par là temples, châteaux ou forteresses en quelques endroits aux environs de St-Quentin, dont la tradition et les Archives nous ont conservé le souvenir.

C'est ainsi qu'à Castres et Contescourt, il existait une Templerie près de ces deux villages sur la route de Séraucourt le Grand.

Le blason du village

Rappel de l'ancien temps féodal, la commune d'Essigny le Grand préservé jusqu'à nos jours le souvenir de son blason. Apposé sur le monument aux morts de la commune, c'est un blason français, en forme de table d'attente, pointe en bas. Partagé verticalement et

horizontalement en quatre cantons ou quartiers égaux, chacun d'eux est porteur de ses Armes Parlantes. La représentation en est la suivante :

- écartelé au 1^{er} et 4^{ème} quartiers (haut à gauche et bas à droite) : « cotices d'or à trois bandes d'azur » (cotice étant la disposition des bandes, le fond étant couleur or et les trois bandes bleu azur)
- au 2^{ème} et 3^{ème} quartiers : « d'or à trois maillets de gueules » (le fond étant de couleur or sur lequel sont posés 3 maillets de couleur rouge).

Le tout représente les armes de la famille de Charles de MERELESSART, seigneurs d'Essigny le Grand en 1620.



Les cotices, bandes parallèles posées en diagonales et de couleurs héraldiques alternées représentent les couleurs du seigneur du lieu. Quant aux maillets, leur définition est la suivante : « meuble de l'Ecu qui représente l'outil de charpentier et de tonnelier ». L'apposition de cet outil de travail est vraisemblablement redevable aux « corporations » de l'époque dont l'importance n'était pas à négliger et qui marque ainsi, qu'à Essigny le Grand, existait un certain nombre de charpentiers et de tonneliers dont les connaissances artisanales méritaient d'être reconnues sur le blason seigneurial.

Ayant recherché et établi l'arbre généalogique de ma famille du côté maternel, née COLLET-SEILLIER, dont les aïeux ont résidé de tous temps dans le village, j'ai donc pu remonter la filière jusqu'en 1697, sous Louis XIV. J'ai donc pu constater qu'en cette période de 293 ans, il y eut à Essigny le Grand nombre de charpentiers, tonneliers, menuisiers, sabotiers, ainsi que des charrons, couvreurs et des vanniers.

Revenons au blason : il est surmonté d'une couronne murale, c'est à dire que le bandeau est surmonté d'une muraille stylisée, surmontée de créneaux, portes fortifiées et de tours. C'est la justification qu'à une certaine époque, le lieu fut soit entouré de remparts, soit qu'un château fort ou une place forte y a existé. Pour Essigny, cela ne fait aucun doute puisqu'une seigneurie y est reconnue, seigneurie de Mérélessart, avec un château fort.

Les siècles ont passé sur le village, ainsi que les conflits et un ajout a été apporté au blason. En 1920, un diplôme portant attribution de la Croix de Guerre 1914/1918 avec palme a été décerné à Essigny le Grand pour son attitude durant la guerre contre l'Allemagne et ses alliés, daté et signé Paris le 17 octobre 1920, et paru au journal officiel du 20 octobre 1920. le motif de cette attribution était ainsi spécifié : village martyr détruit à plus de 90 %.

Il s'en est donc suivi la figuration autour du blason de deux rameaux de feuillages, à droite du chêne, à gauche du laurier. Chaque rameau est agrémenté d'un large ruban aux couleurs de la Croix de guerre, se rejoignant à la base en formant un nœud Louis XV auquel est suspendue la Croix de guerre.

Le diplôme et sa croix sont accrochés dans un cadre en bois à l'intérieur de la salle de la mairie d'Essigny le Grand.

Le pédiluve

Pédiluve - textuellement bain de pied provient du latin pēdis = pied et de luērer = laver.

En fonction de la place utilisable et de l'approvisionnement en eau, certains abreuvoirs étaient ainsi conçus : une descente et une remontée pavées donnent accès au plan d'eau se trouvant en contre bas.

La photo ci-dessous représente le dernier pédiluve existant encore à Essigny le Grand. Il fut construit lors de l'implantation de la grande ferme de la SIAS après 1918, aujourd'hui CNSR, et s'y trouve encore.



Avec l'autorisation de M. DESROUSSEAUX, directeur CNSR.

Son utilisation était la suivante : au soir d'une longue journée de travail passée dans les champs, les chevaux rentraient à la ferme. Sitôt dételés, par groupe de deux, leur conducteur en chevauchait un et les conduisait à ce pédiluve. Descendant doucement la pente, ils arrivaient dans l'eau qu'ils traversaient pour remonter de l'autre côté. Demi-tour et même chemin pour revenir à leur point de départ.

Le fait de traverser deux fois cette nappe d'eau froide qui n'atteignait pas le ventre, leur rafraîchissait les pattes et notamment les boulets (articulations situées à la base des pattes,

avant les sabots). Cet endroit, fatigué par les travaux des champs et la chaleur avait tendance à s'échauffer, risquant de faire souffrir l'animal jusqu'à boiter. Le bain rafraîchissant du pédiluve avait pour but d'y remédier.

Si le charretier restait sur l'un des chevaux, c'était d'une part pour le guider, mais surtout pour l'empêcher de s'arrêter et faire ses besoins dans l'eau ce qui l'aurait souillée.

A l'extérieur du pédiluve, se trouvaient les abreuvoirs, grandes auges de pierre, alimentées en eau soit par pompe, soit par seaux où les chevaux pouvaient ensuite se désaltérer.

Photographie présentée avec l'aimable autorisation de M. DESROUSSEAUX, directeur CNSR.

Grand'Essigny Hospitalier

En 1202, fut créé à Grand'Essigny un petit hôpital dénommé « Le jardin de l'Hôtel Dieu ». cette annexe de l'Hôtel Dieu de St-Quentin fut réalisé par Adam de CLASTRES, Chanoine de la Collégiale de St-Quentin et géré en commun avec son neveu, Adam de ROUPY et sa nièce, Sybille de CLASTRES, tous deux appartenant à la seigneurie de Clastres.

Cet établissement avait pour but de décongestionner le grand hôpital de St-Quentin dont le pouvoir d'accueil était devenu insuffisant.

Il est intéressant de signaler qu'à cette époque, la seigneurie de Clastres était puissante et influente sur la région. Leur château féodal du Burguet était une puissante forteresse, érigée entre Clastres et St-Simon. Leurs descendants s'allièrent par la suite à des familles puissantes, et même régnaient, Marie de Luxembourg en 1370, Jean II de Rouvroy en 1465, Jean Louis de St-Simon, seigneur du Burguet, ancêtre du célèbre chroniqueur le Duc de St-Simon, à l'époque de Louis XIV.

Les archives de Clastres mentionnent le décès à Clastres, au château du Burguet, du Roi de France EUDES, fils aîné de Robert le Fort, alors qu'il guerroyait dans la région, en 898. sa dépouille fut ensuite emmenée à La Fère avant d'être dirigée sur Reims pour y être ensevelie.

